

**GLENCORE — FONDERIE HORNE**

**COMPTE RENDU — RENCONTRE RÉGULIÈRE**

INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE	
DATE	16 mai 2023
HEURE	19 h – 20 h
ENDROIT	Rencontre virtuelle
PARTICIPANTS	Voir Annexe I
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Partager une mise à jour aux membres sur l'événement de dynamitage du parc Noranda 5 du 18 avril 2023 et les mesures d'atténuation en place</li> <li><input type="checkbox"/> Présenter la carte web des stations d'échantillonnage avec les données sur la qualité de l'air aux membres et les inviter à la bonifier avant une mise en ligne pour le grand public.</li> </ul>
SUJETS DISCUTÉS	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Introduction</li> <li>2. Événement de dynamitage du parc Noranda 5 du 18 avril 2023</li> <li>3. Proposition de carte interactive des stations d'échantillonnage sur la qualité de l'air à Rouyn-Noranda</li> </ol>

## 1. NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par la Fonderie Horne (ci-après Fonderie) pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans la section durant laquelle elles ont été adressées.

La rencontre de ce soir est de nature extraordinaire (durée de 1 heure seulement et en mode virtuel). Elle répond aux attentes des membres du comité d'organiser des rencontres plus fréquemment afin de rester aux faits de l'évolution des projets du promoteur et des différents enjeux que ses opérations peuvent soulever dans le milieu.

## 2. DYNAMITAGE AU PARC NORANDA 5

M. Simon Landry, conseiller aux relations avec la communauté, souhaite la bienvenue aux membres et nomme les représentants de la Fonderie présents ce soir. Il s'agit de :

- Marie-Élise Viger, Directrice principale environnement pour les opérations métallurgiques cuivre en Amérique du Nord et aux Philippines
- Cindy Caouette, Surintendante, communications et relations avec la communauté Fonderie Horne et affinerie CCR
- Frédéric Beaulieu, Surintendant projets majeurs

Dominic Vézina de Transfert est présent en tant que rapporteur.

M. Beaudoin indique que les travaux de sautage en cours dans le secteur d'Évain ont pour but de rehausser les digues du parc à résidus Noranda 5 et qu'ils font suite à un exercice de sécurisation qui a eu lieu en 2022.

L'approvisionnement des agrégats s'effectue dans une carrière proche du site, limitant ainsi le mouvement des camions.

Il indique que les sautages ont lieu seulement du lundi au vendredi entre 10 h et 16 h et que les voisins directs du site sont tenus au courant de tout changement potentiel dans la séquence des sautages afin d'assurer la sécurité de tous. Voir présentation en annexe pour une description de la procédure de mise à feu.

M. Beaudoin précise ensuite que des mesures d'atténuation ont été mises en place pour minimiser les répercussions dans le secteur, notamment :

- Pour limiter le soulèvement de poussières, un camion procédera à des travaux d'arrosage des chemins d'accès selon les conditions météorologiques du lundi au vendredi entre 6 h 30 et 18 h.
- Toute la circulation se fera via le chemin Davy et à l'intérieur de la propriété du promoteur.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
<b>Q &amp; I 1</b>	
Quand prévoyez-vous terminer les travaux de sautage?	M. Beaudoin : En août, soit après 1 an de travaux. De plus, rien n'est prévu en 2024.
<b>Q &amp; I 2</b>	
Vous remontez les digues ?	Oui, un rehaussement de 3 mètres est prévu, comme c'est le cas à tous les 5 ans, car des résidus s'accumulent.
<b>Q &amp; I 3</b>	
Y a-t-il un lien entre ces sautages et l'épisode de poussières dans le secteur du lac Pelletier l'hiver dernier?	Oui, le 7 mars dernier. Nous avons adressé ce point à la dernière rencontre du comité (4 avril 2023).

M. Beaudoin effectue ensuite un retour sur les événements du 18 avril dernier lorsque des citoyens ont rapporté avoir ressenti des vibrations à la suite d'un sautage. Il ajoute que le 28 mars, un bulletin Info-travaux avait été envoyé à 1350 résidents en amont de ces sautages.

Il précise que les données recueillies aux 7 sismographes mis en place démontrent que les seuils en vigueur n'ont pas été dépassés.

Seuils :

- La vitesse particulière ne dépasse pas 10 mm/s mesurée à l'habitation ou à l'établissement public.
- La surpression de l'air ne dépasse pas 126 dB linéaires mesurée à l'habitation ou à l'établissement public le plus proche.

Au sismographe le plus près du sautage, soit 350 mètres :

- La vitesse particulière enregistrée était de 8,8 mm/s et celle-ci était en dessous de 10 mm/s au bâtiment le plus près de notre parc à résidus, soit à 1,2 km.

Il ajoute que, malgré tout, des actions correctives ont été prises pour minimiser les impacts sur le voisinage :

- L'optimisation des paramètres de sautage
- Un contrôle qualité en chantier par un expert indépendant
- Le déploiement de ressources supplémentaires en observation dans les communautés avoisinantes
- L'adaptation des sautages selon les conditions météorologiques.

### 3. CARTE INTERACTIVE DES STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR À ROUYN-NORANDA

Mme Viger indique qu'à la suite du dépôt de l'autorisation ministérielle en mars dernier, la Fonderie Horne a reçu la directive du gouvernement de rendre disponible sur un site internet toutes les données sur la qualité de l'air. Le site devra être fonctionnel le 16 juin et inclure les données à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Toutes les données d'air ambiant sur les métaux, les poussières et le So2 devront être publiques. De plus, des nouvelles stations d'échantillonnage seront installées à Rouyn-Noranda d'ici fin 2024 et seront ajoutées à celles disponibles sur le site web prévu.

Mme Viger indique que ce site web est un outil fait pour la communauté, et que son équipe souhaite obtenir la rétroaction de membres pour l'adapter aux besoins des citoyens et le bonifier avant sa mise en ligne prévue mi-juin. En date d'aujourd'hui, le site est en version bêta à des fins de test.

Elle présente ensuite le site web aux membres.

#### Points importants

- Les stations d'échantillonnage sont visibles sur une carte interactive de Rouyn-Noranda
- En cliquant sur une station, on peut lire des données spécifiques (arsenic, nickel, plomb, cadmium, etc.) ainsi que la moyenne annuelle pour ces données
- Les données ne sont pas encore toutes entrées, mais le seront pour le 16 juin
- Les 45 dernières valeurs de chaque donnée sont visibles, mais il sera possible de consulter l'historique
- Le site permet d'effectuer une recherche des stations et des différents paramètres (métaux, So2, poussières)
- Possibilité de proposer à l'utilisateur la station située la plus proche de lui géographiquement

**Les questions suivantes sont adressées par les membres au personnel de la Fonderie**

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
<b>Q &amp; I 1</b>	
Est-ce que les données actuelles sont réelles ou sont-elles juste des exemples?	Ce sont des données réelles.
<b>Q &amp; I 2</b>	
Pourquoi la station située dans la Montée du Sourire n'est-elle pas sur la carte, elle est pourtant dans l'axe des vents?	Le MELCCFP possède la station dans la Montée du Sourire pour mesurer les poussières et le So2. La Fonderie a d'autres stations dans l'axe des vents nord-sud.
<b>Q &amp; I 3</b>	
Les stations du MELCCFP et celles de la Fonderie ne sont pas sur un même site web?	Non, le MELCCFP nous a indiqué de procéder ainsi.
<b>Q &amp; I 4</b>	
Est-ce que l'autorisation ministérielle exige une station dans la Montée du Sourire?	Non. Toutefois, une station supplémentaire est demandée au nord de la Fonderie (dans le secteur du golf Noranda).
<b>Q &amp; I 5</b>	
Où est la demande de la mise en ligne des données dans l'autorisation ministérielle?	Vous pouvez vous référer à la section 5 du document.
<b>Q &amp; I 6</b>	
Je comprends que les données sur le So2 seront prises à toutes les 4 minutes. Mais qu'en est-il des autres données?	Les autres données sont journalières mais seront disponibles mensuellement, car l'analyse prend quelques semaines à réaliser.
<b>Q &amp; I 7</b>	
Aurons-nous accès aux données sur les vents?	Oui. Il est prévu d'ajouter une station météorologique collée sur la station qui est proche de la Fonderie et celle-ci mesurera les vents pour ensuite les ajouter sur le site web. Ces nouvelles données seront ajoutées lorsque disponibles. En attendant les données sur les vents actuellement mesurées via une autre station seront disponibles.
<b>Q &amp; I 4</b>	
À qui s'adressent vraiment ces données et que feront les gens de ces données vous croyez?	Plusieurs individus et groupes demandaient ces données, nous agissons maintenant dans une optique d'amélioration et de transparence en offrant l'ensemble des données de façon brute. Cette démarche s'ajoute nos publications trimestrielles de des données et d'avancement des projets à la communauté.

***Les suggestions suivantes sont proposées par les membres via un exercice de participation active***

- Amélioration graphique du site web et information simplifiée pour le rendre accessible à un bassin élargi de citoyens.
- Plus de valeurs devraient être visibles et les indiquer dans la longue durée pour montrer comment les efforts pourront mener à des résultats à travers le temps (atteinte des normes).
- Isoler une seule donnée vs plusieurs à la fois, avec options personnalisées (ex : jour X, année Y).
- S'inspirer du site web d'Hydro-Québec où il est possible de consulter plusieurs données croisées telles que sa consommation, la température quotidienne, faire des comparatifs d'année en année, etc.).
- Ajout de la cible de la moyenne annuelle à côté des données réelles pour mieux suivre l'évolution
- Inscire les données essentielles dans des graphiques simplifiés vs extraction de documents avec beaucoup de données (rendre les données accessibles selon les différents besoins et profils des utilisateurs).

***Pistes de solution et réponses fournies par l'équipe de la Fonderie Horne***

- Ce sont toutes de bonnes suggestions qui seront prises en compte pour bonifier l'outil
- Le 14 juin, lors d'une rencontre publique, les citoyens pourront voir et tester le site web
- Site web évolutif : il sera continuellement amélioré, c'est l'objectif
- Espoir que cet outil deviendra une référence dans le secteur industriel, une norme qui fera école à d'autres industriels, car l'attente sociale est bien présente

#### 4. MOT DE LA FIN

M. Landry conclut la rencontre en rappelant aux membres que la prochaine rencontre aura lieu le 13 juin à 19h. Le thème principal sera le projet AERIS - avancements et modernisation.

Il demande si les membres ont apprécié le format éclair de la rencontre de ce soir et la formule participative. Des membres affirment que c'est utile et pratique de tenir de telles rencontres pour rester au fait sur des sujets importants.

Fin de la rencontre.

ANNEXE I  
LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens	Dave Tremblay	x	
	Daniel Gagné		x
	Conrad Bernier		x
	Micheline Hatin		x
	Denis H. Lalonde		x
	Guy Trudel	x	
Comité de citoyens	Denise Lavallée, Comité du Vieux Noranda	x	
Municipal	Réal Beauchamp, Conseiller du district Noranda		x
	Julie Roy, Conseillère en communication (substitut) communications, Ville de Rouyn-Noranda	x	
Commerce	Francis Robichaud, Colormax	x	
Milieu préscolaire	Lynda Taddio, CPE L'Anode Magique	x	
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
Fonderie Horne	Simon Landry, Conseiller aux relations avec la communauté	x	
	Cindy Caouette, Surintendante, communications et relations avec la communauté, Opérations cuivre Amérique du Nord	x	
	Marie-Élise Viger, Directrice principale, environnement pour les opérations métallurgiques cuivre en Amérique du Nord et aux Philippines	x	
SECTEURS	OBSERVATEURS, OBSERVATRICES	PRÉSENTS	ABSENTS
Gouvernement fédéral	Yves Dumulon, Gestionnaire service aux citoyens, bureau du Député d'Abitibi-Témiscamingue Sébastien Lemire	x	
AUTRES		PRÉSENTS	ABSENTS
Transfert Environnement et Société	Dominic Vézina, facilitateur et rapporteur	x	



## ANNEXE II

### ORDRE DU JOUR

Comité de liaison de la Fonderie Horne  
Ordre du jour  
Rencontre extraordinaire du 16 mai 2023, 19h à 20h

Introduction

Retour sur le dynamitage du 18 avril

Frédéric Beaudoin, Surintendant projets majeurs

Présentation de la carte interactive des stations d'échantillonnage

Marie-Élise Viger, Directrice environnement

Implication des membres pour rétroaction sur la carte interactive

Varia

Conclusion

## ANNEXE III

### MISE À JOUR DES STATUTS DU COMITÉ

# COMITÉ DE LIAISON

## FONDERIE HORNE

### STATUTS

Portée — Mandat — Engagements — Composition —  
Fonctionnement

Dernière mise à jour : Mars 2021

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. MANDAT</b>	<b>1</b>
<b>2. PORTÉE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE LIAISON</b>	<b>1</b>
<b>3. ENGAGEMENTS DE LA FONDERIE HORNE</b>	<b>2</b>
<b>4. ENGAGEMENTS DES MEMBRES</b>	<b>2</b>
<b>5. ATTENTES ENVERS LES PERSONNES-RESSOURCES</b>	<b>3</b>
<b>6. COMPOSITION</b>	<b>2</b>
<b>7. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5</b>
<b>8. CALENDRIER DES RENCONTRES</b>	<b>7</b>

## MANDAT

Le comité de liaison remplace le précédent comité des citoyens du quartier Notre-Dame, dont l'appellation et le mandat ont changé depuis la création d'un comité mixte citoyens/Fonderie Horne en 1990.

Le mandat général du comité de liaison est de servir de lieu d'échange, de partage d'information et de questionnement sur les activités et opérations de la Fonderie Horne, ainsi que sur leurs impacts et retombées.

Plus spécifiquement, le comité de liaison :

- Veille à ce que les membres soient adéquatement informés et soient en mesure de faire le suivi des activités et opérations de la Fonderie Horne, des engagements de l'entreprise, des conditions générales d'autorisation et des perspectives de développement (national ou international)
- Permet à ses membres d'exposer leurs préoccupations et de discuter des solutions face aux enjeux pouvant être soulevés par les activités et opérations de la Fonderie Horne
- Donne son avis sur les initiatives et engagements de la Fonderie Horne en matière de relations avec le milieu et de gestion environnementale dans le but de minimiser les impacts négatifs et de maximiser les retombées positives sur le milieu.

## PORTÉE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE LIAISON

La liste non exhaustive suivante présente des sujets qui pourraient être abordés par le comité de liaison lors de ses rencontres :

- Statuts du comité de liaison
  - Modifications (portée, mandat, composition, règles de fonctionnement)
- Connaissance des activités et opérations de l'usine
  - Partage de l'information et visites de sites
- Nouveaux développements et projets pilotes
  - Raisons d'être, composantes, étapes et échéanciers
- Cadre légal et réglementaire
  - Certificats d'autorisations, permis et attestations d'assainissement
  - Échantillonnage et suivi environnemental
- Gestion des impacts liés aux opérations
  - Nature des impacts
  - Mesures d'atténuation
  - Mécanisme de gestion des plaintes
- Responsabilité sociale de l'entreprise
  - Implication et appui à la communauté
  - Retombées économiques

## ENGAGEMENTS DE LA FONDERIE HORNE

Dans le but de soutenir la bonne marche du comité de liaison, la Fonderie Horne s'engage à :

- Rendre disponible, en temps opportun, l'information non confidentielle concernant les différents aspects activités et opérations en cours ainsi que les suivis requis.
- Vulgariser l'information scientifique et technique pour faciliter les échanges avec les membres du comité de liaison.
- Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du comité de liaison (organisation des rencontres, frais logistiques, autres frais à convenir conjointement).
- Faciliter la participation des membres par diverses mesures, dont le remboursement des frais de gardiennage et des frais de déplacement pour les participants résidant à l'extérieur de Rouyn-Noranda.
- Analyser et faire le suivi de comment ont été prises en compte les préoccupations et les demandes exprimées par les membres du comité de liaison.
- Faire état du système de gestion et de traitement des plaintes au comité de liaison.
- Rendre disponibles les documents relatifs aux travaux du comité de liaison, y compris les comptes rendus approuvés par les membres présents aux réunions.
- Produire annuellement et, suite à l'approbation du comité de liaison, rendre disponible un rapport d'activités du comité de liaison.

## **ENGAGEMENTS DES MEMBRES**

Les membres s'engagent à contribuer au comité de liaison des façons suivantes :

- Participer bénévolement aux rencontres du comité de liaison (environ quatre rencontres par année).
- Prendre connaissance des documents et de l'information présentée sur les activités et opérations de la Fonderie Horne afin de partager leurs questions, préoccupations et commentaires en temps opportun lors des rencontres du comité de liaison.
- Relayer, dans leurs réseaux et milieux respectifs, l'information obtenue lors des rencontres du comité de liaison.
- Partager avec le comité de liaison l'information et les préoccupations de leurs réseaux et milieux respectifs.
- Participer activement à la formulation de solutions, d'actions à entreprendre et de propositions en vue d'améliorer la performance sociale et environnementale de la Fonderie Horne.
- Dans un esprit de collaboration et de co-expertise, faire des suggestions aux personnes-ressources pour résoudre des problématiques et promouvoir de bonnes relations de voisinage.
- Les membres du comité de liaison représentent les intérêts de leur secteur d'activité et de la collectivité.

## **ENGAGEMENT DE L'ANIMATION ET LA COORDINATION**

Les personnes désignées à l'animation et à la coordination des rencontres s'engagent à :

- Assurer le bon déroulement des rencontres du comité.
- Veiller au respect et à l'application des statuts du comité.
- Faciliter les échanges entre les membres du comité de liaison et la Fonderie Horne dans le but de favoriser la transparence, le partage de l'information et le transfert de connaissance.
- Respecter les valeurs et les opinions de chacun.
- Faire preuve d'écoute, d'ouverture et de transparence.
- Dans un esprit de collaboration, encourager la recherche de solutions avec les membres du comité et la Fonderie Horne.

## ATTENTES ENVERS LES PERSONNES-RESSOURCES

Le comité s'attend à ce que les personnes-ressources contribuent au comité de liaison des façons suivantes :

Dans la mesure du possible, l'information demandée par le comité de liaison est fournie en temps opportun. Le cas échéant, les personnes-ressources expliquent au comité de liaison tout éventuel refus, contrainte ou retard à livrer l'information.

Les personnes-ressources peuvent soumettre volontairement de l'information pertinente qu'elles détiennent, lorsque celle-ci est susceptible de faciliter le travail du comité de liaison.

## COMPOSITION

La composition vise à inclure :

- Les citoyens les plus susceptibles d'être touchés par les activités et opérations de la Fonderie Horne, notamment ceux vivant à proximité des installations ;
- Les représentants de divers secteurs concernés ou possédant des connaissances pertinentes aux travaux du comité de liaison et soucieux de l'intérêt collectif.

Le comité de liaison veille à ce que la composition du comité reflète une représentation majoritaire des citoyens.

Lorsque plusieurs représentants d'un secteur souhaitent participer, ils doivent identifier entre eux le(s) membre(s) qui siégeront au comité de liaison. Un seul représentant de chaque organisme pourra être invité à participer.

Les personnes-ressources agissent à titre d'observateurs et s'efforcent de répondre, lorsque possible, aux demandes d'information du comité de liaison.

Afin de maintenir des échanges efficaces et de permettre une expression diversifiée d'opinion, tout en assurant une bonne diffusion de l'information, le comité de liaison est composé d'environ 10 à 20 membres.



La composition visée est la suivante :

<b>COMPOSITION DU COMITÉ DE LIAISON</b>		
<b>SECTEURS/CATÉGORIES</b>	<b>MEMBRES</b>	<b>PERSONNES-RESSOURCES</b>
Citoyens	6-11	-
Regroupements de citoyens	1-2	-
Milieu scolaire et préscolaire	1-2	-
Commerçants	1-2	-
Conseiller(ère) municipal	1	-
Milieu environnemental	-	√
Milieu de l'enseignement et de la recherche	-	√
Représentant(e) de la municipalité	-	√
Fonderie Horne	-	√
Direction de la santé publique	-	√
MELCC	-	√
<b>Total</b>	<b>10-18</b>	

---

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

### Déroulement des rencontres

Les règles du comité de liaison restent souples et sans formalité excessive.

Les membres voient à favoriser un dialogue franc, honnête et courtois au cours des rencontres, dans le respect du mandat et des responsabilités du comité de liaison.

Les réunions du comité de liaison, au nombre de quatre par année, sont encadrées par un animateur indépendant pour permettre aux membres, à la Fonderie Horne et aux autres personnes-ressources d'échanger dans un climat de travail propice et efficace.

Des experts ayant travaillé sur différents aspects peuvent être invités afin de leur permettre de présenter les résultats de leurs travaux et d'échanger avec le comité de liaison sur ceux-ci.

Le comité de liaison peut émettre des avis, des propositions et des recommandations, les décisions étant prises par consensus (accord général entre membres).

Le comité de liaison peut se nommer un représentant ou porte-parole, pour fins de communications externes. Ce porte-parole doit être un citoyen du quartier Notre-Dame.

Les thèmes de discussion sont déterminés et approuvés par les membres du comité de liaison.

Des documents techniques, vulgarisés et courts, servent comme base des échanges. Sauf avis contraire, les différents documents pour les rencontres sont transmis par courriel dans un délai de 5 jours ouvrables avant chaque réunion, lorsque possible. Les membres peuvent toutefois demander qu'on leur prépare des documents imprimés.

Le comité de liaison pourrait convenir de tenir des rencontres *ad hoc* selon les situations vécues sur le terrain et/ou les besoins exprimés.

Des visites à certains secteurs d'activité de la Fonderie Horne peuvent être organisées à l'intention des membres du comité de liaison, si requis.

### Ordres du jour et comptes rendus des rencontres

Une proposition d'ordre du jour sera envoyée aux membres au moins une semaine avant chaque réunion pour commentaires.

L'ordre du jour des rencontres du comité de liaison comprendra au moins les rubriques suivantes :

- Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu
- Suivis de la rencontre précédente
- Mise à jour sur les activités et les opérations de la Fonderie Horne en lien avec le mandat du comité de liaison
- Échanges sur les sujets d'intérêt identifiés préalablement par les membres
- Rétroaction sur la rencontre et choix des sujets d'intérêt pour la prochaine rencontre

Un compte rendu est rédigé par un tiers, après chaque rencontre, et envoyé aux membres pour validation. Celui-ci comprend un tableau récapitulatif des échanges tenus ainsi qu'une liste des suivis et des résultats de la rencontre. Une période de deux semaines est octroyée aux membres pour réviser le compte rendu et transmettre leurs commentaires, le cas échéant. En l'absence de corrections majeures, le compte rendu est ajusté et considéré comme étant approuvé par les membres.

Le compte rendu est non nominatif, sauf dans le cas des informations fournies par les personnes-ressources. Il contient uniquement le nom des personnes qui ont participé à la rencontre et un exposé des délibérations.

La Fonderie Horne rend publics les comptes rendus du comité de liaison et le calendrier des rencontres.

### Participation des membres et des personnes-ressources

La planification des dates de rencontre est convenue en début d'année de façon à optimiser la participation des membres du comité de liaison. La convocation aux réunions est effectuée par l'animateur indépendant.

Le quorum pour la tenue des rencontres est de 50 % des membres participants, y compris 50 % des membres citoyens, en plus de la présence des représentants de la Fonderie Horne. Le quorum est établi en fonction des réponses aux convocations.

Les membres du comité de liaison représentant des organismes peuvent désigner une personne qui peut les remplacer aux rencontres (substitut), mais doivent en aviser l'animateur avant la tenue d'une rencontre. Cette personne provient du même milieu ou réseau que le membre régulier. Les membres voient à transmettre les informations pertinentes à leurs substituts.

Si un membre ou un organisme se désiste, le comité de liaison peut le remplacer en respectant la même catégorie d'intervenant.

Si un membre s'absente lors de deux rencontres consécutives, il est invité à manifester son intérêt à poursuivre son implication au comité de liaison. Dans l'éventualité d'une troisième absence consécutive, le comité de liaison prend une décision quant au remplacement ou non du membre au sein du groupe.

Les réunions du comité de liaison ne sont pas publiques et les médias n'y sont pas invités. Toutefois, les documents issus des rencontres du comité de liaison (ordres du jour, comptes rendus, rapports annuels, etc.) sont rendus disponibles.

Les membres et personnes-ressources sont tenus de respecter la confidentialité de toute information identifiée par écrit comme étant de nature confidentielle.

Une personne qui déroge aux règles de fonctionnement du comité de liaison sera avisée et le comité de liaison pourrait lui demander de se retirer.

Les nouveaux membres recevront de l'information sur le comité de liaison, son fonctionnement, les activités passées de celui-ci et les documents d'information pertinents.

## CALENDRIER DES RENCONTRES

Le calendrier proposé pour les activités du comité de liaison s'établit comme suit :

Date des rencontres trimestrielles
Décembre
Mars
Juin
Septembre

La date d'une rencontre annuelle publique du comité de liaison est à déterminer chaque année.

## ANNEXE III PRÉSENTATION